



# ASSOCIATION CANADIENNE DU PARACHUTISME SPORTIF CANADIAN SPORT PARACHUTING ASSOCIATION

## ***BULLETIN TECHNIQUE # 98***

### **BULLETIN TECHNIQUE # 98**

#### **Point #1 - les conteneurs Icon équipés de Skyhook**

*Aerodyne* a appris que, récemment, leurs conteneurs équipés de *Skyhook* n'étaient pas toujours pliés de la bonne façon en particulier à cause des élévateurs mal positionnés sous le rabat du parachute de secours. Ce problème fait que les protecteurs des élévateurs ne laissent pas se dégager les élévateurs du parachute principal déployé. Lors de tests effectués, on a pu s'apercevoir que certaines combinaisons de composantes (taille de l'équipement, taille de la voile de secours...etc) peuvent éventuellement occasionner un déploiement incomplet des élévateurs quand la voile de secours est utilisée lors d'une défaillance totale.

*Aerodyne* a modifié et testé un nouveau concept de rabats protecteurs d'élévateurs pour prévenir ces problèmes et a, en tant que mise à jour générale et par mesure de sécurité, décidé d'ajouter ce concept pour tous les équipements *Icon* équipés d'un *Skyhook*.

Ce qui précède est un rappel obligatoire de tous les équipements *Icon* équipés d'un *Skyhook* fabriqués avant le 14 janvier 2011.

Pour plus d'information contactez :

**Aerodyne Research, LLC**

1405, Flightline Blvd

Unit 20

DeLand, FL 32724

(813) 891-6300

#### **Point #2 – Rondelles de fixation de boucle de fermeture déficientes**

Un bulletin de service concernant un produit a été émis par *Aviacom SA*. Il mentionne qu'il y a un problème avec des rondelles de fixation de boucle de fermeture, mieux connues sous le nom de rondelles «smiley». Elles sont généralement installées sur les systèmes de parachute muni d'un DDA.

Apparemment, certaines de ces rondelles peuvent se briser ou avoir leur trou déchiré. Ce problème est connu du fournisseur de ces rondelles depuis 2009 et selon ce dernier, au moins 400 d'entre elles sont encore en service.



Canadian  
Heritage

Sport Canada

Patrimoine  
canadien

Entités affiliées : AÉRO CLUB OF CANADA • FÉDÉRATION AÉRONAUTIQUE INTERNATIONALE

À cause de la fatigue du métal, la rondelle peut se briser à un moment imprévisible. Une rondelle brisée aussi peut sectionner la boucle de fermeture et en conséquence, causer un déploiement de la voile de secours à un moment critique (ex. quand quelqu'un est fluteur sur un avion ou à l'atterrissage). D'une autre façon, cette rondelle brisée avec la boucle de fermeture endommagée peut empêcher ou retarder l'ouverture du conteneur de la voile de secours ou gêner son déploiement.

Tous les parachutes munis d'un DDA *Argus* devraient avoir la rondelle en question vérifiée ou changée après chaque pliage. *Aviacom SA* recommande fortement de remplacer toutes ces rondelles de type « smiley » avec d'autres en acier et d'utiliser un nœud en figure 8 pour l'attache de la boucle. Des rondelles en acier seront fournies gratuitement sur demande de tous ceux qui utilisent un DDA *Argus* en indiquant son numéro de série et sa date de fabrication.



**Nœud en figure 8**



**rondelle d'acier**

*Aviacom SA* rappelle à tous les gréeurs que le remplacement de la boucle de fermeture du conteneur de la voile de secours est obligatoire lors de chaque pliage et qu'une force minimum de 5 kg doit être maintenue par le ressort de l'extracteur. Les gréeurs doivent tenir compte du glissement du nœud et de l'extension de la boucle pouvant atteindre 1 pouce ou 2.54 cm lorsque celle-ci est neuve.

### **Point #3 – Remplacement obligatoire de la guillotine avec période allongée**

Un bulletin de service sur un produit, SB AMMO050910/3 remplaçant le bulletin SBAMMO050910/2 en décembre 2010, étend la période de remplacement, des guillotines fabriquées en août 2007 ou avant, par *Nobel Energetics*.

La période de grâce pour le remplacement obligatoire des guillotines a été étendue jusqu'au nouveau pliage suivant décembre 2010, ce qui arrive rapidement.

La date de fabrication de la guillotine peut être identifiée par l'étiquette sur le câble de la guillotine tel qu'illustré ci-dessous :



Tout gréeur A ou B peut dévisser la fiche de la guillotine et remplacer celle-ci par une autre qui est approuvée. Tous les gréeurs doivent s'assurer qu'un DDA *Argus* soit installé selon les indications du fabricant tel que décrit dans le manuel d'installation. Pour plus d'information sur les points 2 et 3, contactez :

Aviacom SA  
Karel Goorts, Managing Director  
Avenue Lavoisier 18  
B-1300 Wavre, Belgique  
Tél.: +32-(0)485 868 788

Barry McAuley – responsable  
Comité de Technique & Sécurité  
mars 2011  
traduction : André Lemaire mars 2011